

► Situation

Lorsque survient l'une des situations suivante, le rapport d'expertise technique doit être déclaré non conforme et être joint, avec ce formulaire, au dossier qui sera envoyé à la Société, le cas échéant. De plus, veuillez noter qu'un délai de traitement est à prévoir pour toute demande. Le personnel de la Société vous contactera au moment opportun.

Situation 1 : Photos non conformes (date et/ou numéro d'identification du véhicule absents ou non manuscrits)

Lorsque les photos ne portent pas la date et/ou les 8 derniers caractères du numéro d'identification du véhicule, le mandataire doit aviser le client de la non-conformité. Le mandataire doit faire parvenir le dossier de reconstruction complet ainsi que le formulaire *Expertise technique non conforme* dûment rempli à l'adresse électronique vganonconforme@saaq.gouv.qc.ca. Le mandataire doit attendre le résultat de l'analyse du dossier et une réponse positive avant d'accepter le dossier et de compléter l'expertise technique.

Situation 2 : Réparations ne respectant pas les normes du fabricant

Lorsque les réparations effectuées ne respectent pas les normes du fabricant (soudure inappropriée, sectionnement non autorisé, chauffe, etc.) et que les corrections nécessaires sont difficilement réalisables, le mandataire doit faire parvenir le dossier de reconstruction complet ainsi que le formulaire *Expertise technique non conforme* dûment rempli à l'adresse électronique vganonconforme@saaq.gouv.qc.ca. Le mandataire doit attendre le résultat de l'analyse du dossier et une réponse positive avant d'accepter le dossier et de compléter l'expertise technique.

► Véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)	Marque	Modèle	Année

► Propriétaire

Nom	Prénom	
Téléphone	Poste	Courriel

► Reconstructeur (si différent du ou de la propriétaire)

Nom	Prénom	
Téléphone	Poste	Courriel

► Mandataire

Nom de l'entreprise		
Nom	Prénom	
Téléphone	Poste	Courriel

► Description de la non-conformité

► Avant d'envoyer ce formulaire, assurez-vous d'avoir joint le ou les documents suivants :

<input type="checkbox"/> Attestation d'alignement	<input type="checkbox"/> Attestation de soudure	<input type="checkbox"/> DCVR	<input type="checkbox"/> Estimation des réparations	<input type="checkbox"/> Factures des pièces	<input type="checkbox"/> Normes du fabricant	<input type="checkbox"/> RET	<input type="checkbox"/> Photos
---	---	-------------------------------	---	--	--	------------------------------	---------------------------------

Veuillez faire parvenir ce formulaire à l'adresse suivante : vganonconforme@saaq.gouv.qc.ca.

Dans l'objet de votre courriel, vous devez inscrire le numéro de la situation (voir les procédures ci-dessus), la marque, le modèle et l'année du véhicule ainsi que le nom de son ou de sa propriétaire. Exemple : 1 – Mazda MX5 2017 – Jeanne Tremblay

Une foire aux questions est disponible pour les reconstructeurs et mandataires : <https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/questions-reponses-vga-nouvelles-procedures-expertise-technique.pdf>.

Pour plus de renseignements, veuillez composer le 1 866 507-5482, option 3.

► Décision (réservé à la Société)

Nom	Date (Année-Mois-Jour)